



Recouvrement pension alimentaire

Par petitped

Bonjour à tous et d'avance merci pour la lecture. Mon ex conjoint me doit plus d'1an de pension alimentaire. En début d'année 2021, j'ai fait appel à la caf pour le recouvrement car j'avais un jugement. Malheureusement, la caf n'arrive pas à se faire payer car les comptes personnels de Mr sont apparemment vides. Mr est à son compte et sa société fonctionne très bien. J'ai cru comprendre qu'aucunes saisies n'étaient possible sur un compte pro. pour régler une dette personnelle. Finalement, il suffit que Mr ouvre un compte perso. au nom d'un tiers et finalement il sera tranquille? Savez-vous s'il y a des recours supplémentaires? Avez-vous vécu cette situation? Ou est-ce que c'est perdu d'avance...?

Merci beaucoup...